



**Un VOTE.... Une VOIX....
Faisons respecter la démocratie !
Besoin d'un VRAI syndicat CGT !!!**



Tout d'abord, la CGT félicite toutes et tous les salariés(es) qui se sont donnés les moyens de défendre leurs intérêts revendicatifs, aux élections professionnelles du 22 avril 2011.

Nous nous sommes exprimés majoritairement pour la liste CGT :

Listes	Moyenne Voix	Nbre d'Elus(es)		%
CGT	16	2	Muriel Leroy & Isabelle Durigneux	41%
CFDT	10	2	Christine Horcholle & Murielle Peressutti	26%
FO	5	Aucun élu		Listes non Représentatives
Cgt Paris	5	Aucun élu		

Mais votre choix ne semble pas être du goût de la direction, qui continue à s'acharner sur vos représentants, pourtant démocratiquement élus, en voulant faire annuler ces élections par le Tribunal d'Instance.

Oui, il s'agit d'un véritable acharnement.... Cette nouvelle procédure intervient, alors que déjà la direction ne voulait pas d'élections. Elle a tout fait pour les éviter. Puis, elle est allée 4 fois de suite au Tribunal, depuis le début de l'année, pour tenter de remettre en cause la désignation de votre Déléguée Syndicale CGT, Muriel LEROY.... Mais ses 4 tentatives sont restées vaines. La décision de l'Inspection du travail, la mobilisation de toute la CGT locale et l'opiniâtreté de Muriel ont été déterminantes pour la maintenir dans ses responsabilités syndicales, puisqu'elle est militante et représente la CGT depuis plusieurs années. Elle est également conseillère au Conseil des Prud'hommes.

Alors, cette fois quel est le prétexte... ? C'est la présence d'une 2^{ème} liste CGT (parisienne) que la direction utilise pour bafouer le vote démocratique des salariés de l'UDEVE et donc les véritables représentativités syndicales pour lesquelles nous nous sommes exprimés.

Face à cette situation, concernant notre vote, nous nous posons des questions légitimes :

- ☞ Pourquoi la direction a accepté la 2^{ème} liste CGT, lors du protocole pré-électoral ?
- ☞ S'attendait-elle à un autre résultat, moins favorable pour la CGT de l'UDEVE ?
- ☞ Aurait-elle saisi le Tribunal, si la liste parisienne avait obtenu plus de voix ?
- ☞ Quelles sont les motivations des relations entre la direction et la CGT parisienne ?
- ☞ Etc.....

**PAS QUESTION DE LAISSER LA DIRECTION
CHOISIR SES INTERLOCUTEURS SYNDICAUX
A LA PLACE DES SALARIES.... !!!**

**Pour nous défendre et pour notre avenir,
Nous avons besoin d'un syndicat et de représentants
Offensifs, Utiles et Efficaces**



**POUR CELA, ILS DOIVENT ETRE TOTALEMENT INDEPENDANTS
DE LA DIRECTION ET DE SES OBJECTIFS**

Face à la stratégie de la direction, qui consiste à tenter de diviser les organisations syndicales, **il nous faut plus que jamais rester unis, pour obtenir :**

1. Des succès revendicatifs :

- ▶ Hausse des salaires, pour tous, dès cette année (comme dans tout le groupe) ;
- ▶ Révision de la grille des classifications ;
- ▶ Prime de vacances, pour le manque à gagner, du à la non mise en place du C.E. ;
- ▶ Réorganisation des services en concertation avec les salariés ;
- ▶ Examiner les conditions de travail, le temps de travail, les pauses, etc....

2. Une bonne gestion des œuvres sociales du C.E. :

- ▶ Prise en charge d'une partie de la Cotisation Mutuelle ;
- ▶ Chèques Vacances, Chèques Cadhoc, Cinéma, Spectacles, Loisirs.....

Les suffrages de tous les salariés doivent être :

- ⇒ **Respectés**
- ⇒ **Entendus**
- ⇒ **Reconnus**

**Nous appelons tous les salariés, Les syndicalistes,
Les femmes et les hommes de progrès**

A PARTICIPER MASSIVEMENT AU

RASSEMBLEMENT DEVANT LE TRIBUNAL D'INSTANCE

(Mairie de Maubeuge)

Le MERCREDI 25 MAI 2011 à 10h00

**Tous les démocrates
épris de Justice et de Liberté
sont concernés par ce rassemblement**

Tous ensemble... Pour soutenir :

LE SEUL ET L'AUTENTHIQUE SYNDICAT CGT REPRESENTATIF !

ET LES SEULS INTERETS DES SALARIES

Tous ensemble...

Pour mettre un terme DEFINITIF à cet acharnement !